

**arrondissement**

On arrondit un nombre lorsqu'on omet ses derniers chiffres. Par exemple, les montants d'argent sont toujours arrondis au centième près, c'est-à-dire avec deux chiffres après la virgule.

**dénominateur**

Dans une fraction, le nombre situé sous la barre s'appelle le dénominateur. Il indique en combien de parties l'entier a été divisé.

**directement proportionnelle**

Lorsque les quantités qui sont en relation varient dans le même sens, c'est-à-dire que lorsque l'une augmente l'autre augmente aussi, la relation est alors directement proportionnelle.

**fraction**

Une fraction est un nombre composé d'un numérateur et d'un dénominateur placés l'un au-dessous de l'autre et séparés par une barre de division. Une fraction représente une ou plusieurs parties d'un entier divisé en parties égales.

**fraction irréductible**

Une fraction est dite irréductible si on ne peut diviser son numérateur et son dénominateur par une même quantité dans le but de la simplifier.

**fractions équivalentes**

Des fractions sont équivalentes si elles ont la même valeur. En multipliant ou en divisant le numérateur et le dénominateur d'une fraction par une même valeur, on obtient des fractions équivalentes.

**inversement proportionnelle**

Lorsque les quantités qui sont en relation varient dans un sens inverse, c'est-à-dire que lorsque l'une augmente la seconde diminue, la relation est alors inversement proportionnelle.

**méthode du retour à l'unité**

La méthode du retour à l'unité permet de déterminer une valeur inconnue proportionnelle à une autre à partir du calcul du taux unitaire.

**nombre fractionnaire**

Un nombre fractionnaire est l'expression formée d'un nombre entier accompagné d'une fraction.

**nombre négatif**

On obtient un nombre négatif en soustrayant un nombre d'un nombre plus petit. On distingue les nombres positifs des nombres négatifs en mettant le signe « - » devant le nombre négatif.

**numérateur**

Le numérateur d'une fraction est le nombre situé en haut de cette fraction.

**opérations inverses**

L'addition et la soustraction sont les opérations inverses l'une de l'autre; il en est de même pour la multiplication et la division.

**opérations prioritaires**

On dit que la multiplication et la division sont prioritaires sur l'addition et la soustraction parce qu'elles doivent être effectuées en premier.

**opposé d'un nombre**

L'opposé d'un nombre est un nombre de même valeur mais de signe contraire. Ex.: L'opposé de 3 est -3.

**pourcentage**

Le pourcentage est un rapport exprimé sur 100.

**proportion**

Lorsque deux rapports ou deux taux sont égaux, on obtient une proportion.

**quantités proportionnelles**

On dit que des quantités sont proportionnelles lorsqu'elles évoluent de la même façon.

**rapport**

Un rapport est la comparaison de deux quantités qui sont exprimées dans la même unité.

**rapport unitaire**

Un rapport unitaire est un rapport simplifié de façon que le dénominateur soit 1.

**relation de proportionnalité**

Lorsque deux rapports ou deux taux sont équivalents, on dit qu'il existe une relation de proportionnalité entre les quantités.

**simplifier une fraction**

Simplifier une fraction consiste à diviser son numérateur et son dénominateur par une même quantité.

**taux**

Un taux est la comparaison de deux quantités qui ne sont pas exprimées dans la même unité.

**taux unitaire**

On appelle taux unitaire un taux qui est simplifié de façon que la seconde quantité soit égale à 1.

**taux d'intérêt**

Loyer de l'argent que l'emprunteur verse au prêteur et que le prêteur perçoit de l'emprunteur.